



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

mutuelles étudiantes

Question écrite n° 71648

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la mauvaise gestion de la LMDE, mauvaise gestion qui a fait l'objet de nombreux rapports. À la fin de 2013, elle affiche un déficit cumulé de 35 millions d'euros. Or selon des sources journalistiques, ses liens très forts avec l'UNEF coûtent cher à cette organisation. En effet ce syndicat a signé une convention avec la mutuelle mais pour un montant très supérieur à celui des autres syndicats : 90 000 euros chaque année pour l'UNEF, contre 22 000 euros pour l'Union nationale lycéenne et 20 000 euros pour la fédération des parents d'élèves FCPE. À ces montants s'ajoutent 10 000 euros de contribution au congrès de l'UNEF et des indemnités conséquentes versées à certains élus au conseil d'administration : 22 800 euros annuels pour le président UNEF de la LMDE en 2012 ou 21 600 euros pour ses vice-présidents. Même si ces versements sont « légaux », ils ne semblent guère adaptés à la situation financière de cette mutuelle. Il lui demande si le Gouvernement compte intervenir pour assainir cette situation avec la fermeté nécessaire.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71648

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 décembre 2014](#), page 10594